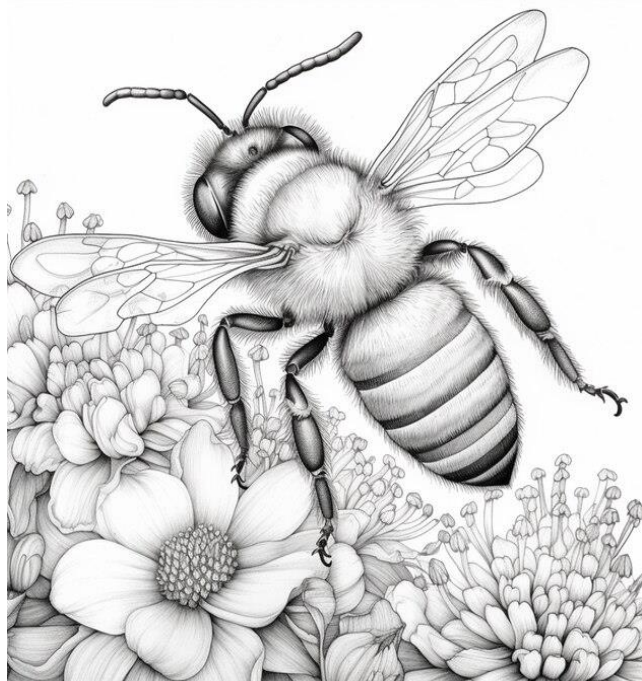
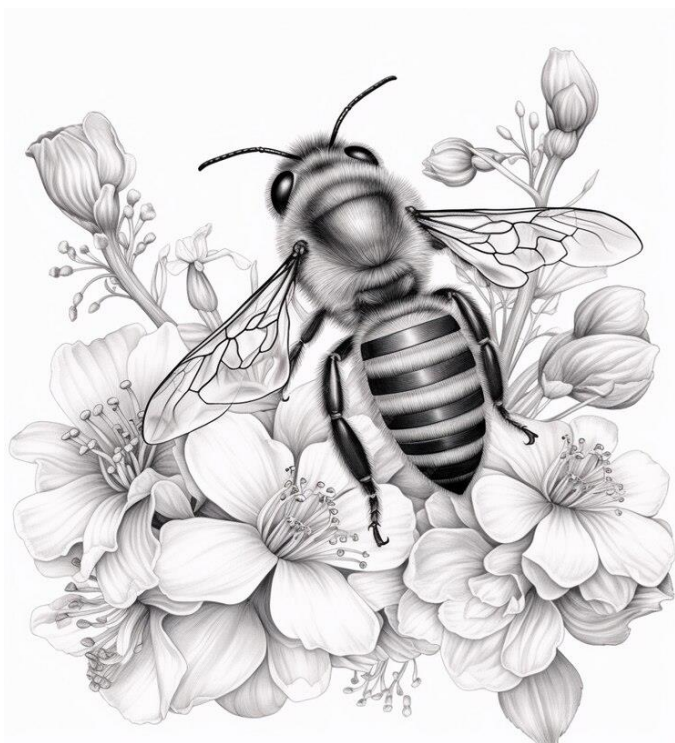


association  
**VIVRE à**  
**CHAPEIRY**



**Juillet-Août 2024**

# **Projet Pédagogique**



**« La Ruche »**

**2 rue des Eparis  
74 540 Chapeiry**

## TABLES DES MATIÈRES :

I) « La Ruche » de Chapeiry, description du territoire, de la structure

II) Equipe de la Ruche 2023

- a) Le rôle de la directrice
- b) Le rôle des animateurs

III) Les intentions éducatives de l'organisateur

IV) Les valeurs transmises dans le projet pédagogique

V) Les objectifs du projet pédagogique

VI) Choix pédagogiques

VII) Projet de fonctionnement

- a) Public accueilli
- b) Journée type
- c) Vie quotidienne
- d) Sorties Baignades
- e) Petit inventaire pour passer une bonne journée
- f) Les programmes d'activité

VIII) Autres informations :

- a) Les règles non négociables à respecter par les enfants et par les adultes
- b) Réunions pédagogiques d'équipe

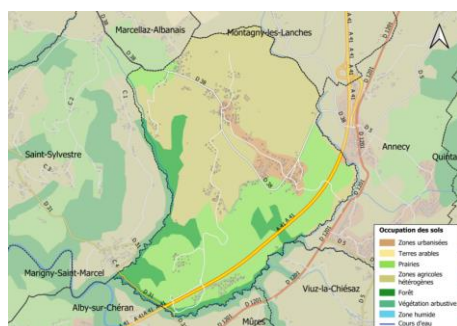
« La Ruche » de Chapeiry, description du territoire, de la structure (salles, renseignements...)



Chapeiry est un petit village de Haute-Savoie, en région Rhône-Alpes.

Il est situé entre la plaine d'Annecy et la plaine de l'Albanais, à environ 10 km d'Annecy, 15 km de Rumilly et 25 km d'Aix-Les-Bains.

Il fait partie du Grand Annecy depuis 2017 et est membre du Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby.



L'accueil de loisirs "la Ruche" se situe 2, route des Eparis, à Chapeiry, dans les locaux de l'école maternelle de Chapeiry.



« La Ruche » est un accueil collectif de mineurs sans hébergement associatif, géré par l'association "Vivre à Chapeiry", elle-même gérée par 6 bénévoles, elle propose des activités tout au long de l'année, aussi bien sportives que linguistiques pour les petits et les grands.

Cette association est agréée « Jeunesse et Sport » sous le code suivant SIRET 31363138400010.

L'accueil de loisirs est ouvert 4 semaines par an, en été, du lundi au vendredi de 8h15 à 18h30. Cette année, il ouvre du lundi 8 juillet 2024 au vendredi 2 août 2024.

Sa capacité d'accueil est de 45 enfants, répartis de la manière suivante :

- 24 enfants de moins de 6 ans,
- 21 enfants de plus de 6 ans.

### **Les modalités de recrutement :**

La directrice recrute 4 animateurs ou animatrices (au maximum un non diplômé, les autres étant titulaires du BAFA ou stagiaires BAFA, 50% de l'équipe devant être diplômée).

L'association rédige un contrat et vérifie les qualifications des personnels d'animation (personnel pédagogique ou technique) et une personne qui assure le nettoyage quotidien des locaux.

### **Les Modalités d'inscription :**

Les inscriptions se sont déroulées le 22 mai 2024, les parents sont venus avec les documents (fiche sanitaire, fiche d'inscription, règlement intérieur) sur place. Ce temps permet aux parents en plus d'inscrire leurs enfants, de rencontrer les organisateurs, la directrice, d'échanger, de poser des questions.

### **Les salles :**

Les locaux sont ceux de l'école maternelle, nous avons à disposition une salle d'activité, une salle de motricité, la cour de l'école maternelle ainsi que la salle communale de Chapeiry pour toute la durée de l'accueil.

**Voici le nom et les coordonnées complètes de l'organisateur :**

**Association Vivre à Chapeiry,  
2 route des Eparis  
74540 Chapeiry,**

**et représentée par sa présidente Mme Karine Clause.**

Le matériel pédagogique à disposition est divers et varié, et permet de proposer des activités manuelles, des jeux, des activités sportives...

## L'équipe de « La Ruche » 2024 :

Maëlys, Tristan, Zoé, Flavie et Sandrine



L'équipe est composée d'une directrice et de quatre animateurs : trois sont diplômés Bafa, , un est sans diplôme et d'un agent d'entretien qui s'occupe du nettoyage des locaux.

### Directrice :

Sandrine Scheuring, BAFA + CRPE (Concours de recrutement des professeurs des écoles)

Contact : Numéro de téléphone : 06 /63/95/53/04

Merci d'appeler uniquement pendant les heures d'ouverture de l'accueil de loisirs de 8h15 à 18h30.

Adresse mail pour toute demande, besoin de complément d'informations :

[sandrine.gantelet@wanadoo.fr](mailto:sandrine.gantelet@wanadoo.fr)

### a) Le rôle de la directrice

- Veiller à la sécurité physique, morale affective de son équipe, des enfants et elle est disponible et à l'écoute.
- Gérer le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs
- Élaborer avec son équipe un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif.
- Assurer le suivi, la formation, l'accompagnement de son équipe.
- Assurer le rôle d'assistant sanitaire sur toute la durée d'ouverture de l'accueil de loisirs.

## **b) Le rôle des animateurs :**

- Accueillir et animer les enfants dans le cadre de l'accueil de loisirs « La Ruche » en veillant à leur sécurité physique, morale et affective et au respect de leur rythme et de leurs besoins.
- Être à l'écoute des enfants, disponible.
- S'impliquer et participer à l'élaboration, la mise en vie et l'évaluation du projet pédagogique.
- Préparer un programme d'activités diverses et variées en équipe, en lien avec le projet pédagogique et qui a du sens pour les animateurs et pour les enfants.

## **III) Les intentions éducatives de l'organisateur**

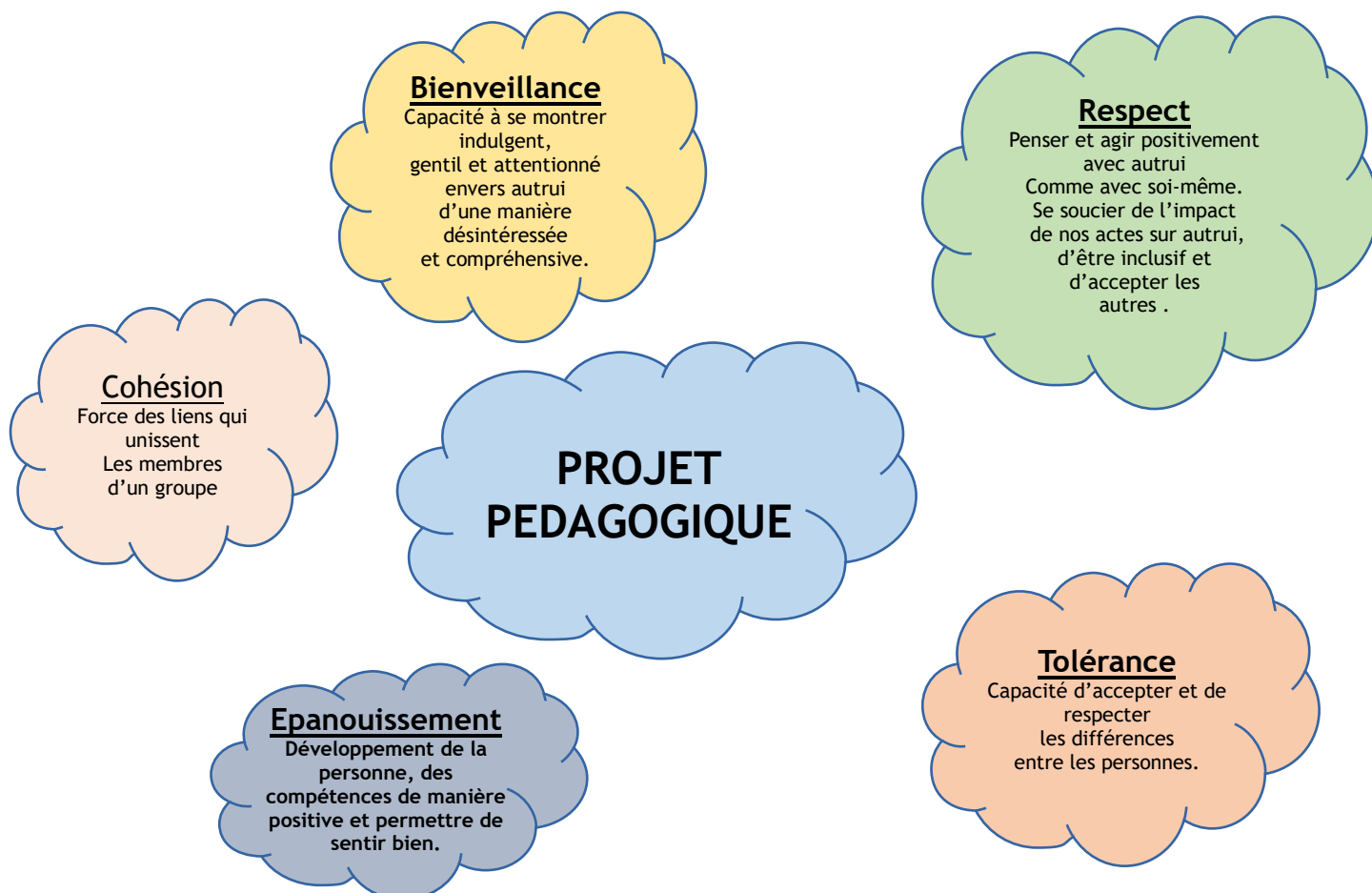
### **Intentions éducatives des organisateurs**

- FAVORISER L'ACCÈS AUX VACANCES ET AUX LOISIRS POUR TOUS.
- PROPOSER DES SERVICES ADAPTÉS AUX ENFANTS POUR LEUR ÉPANOUISSEMENT.

### **Axes principaux du projet éducatif**

- PERMETTRE DE VIVRE UN VÉRITABLE TEMPS DE VACANCES EN AMENANT L'ENFANT À DÉCOUVRIR DES ACTIVITÉS, DES PRATIQUES CULTURELLES VARIÉES.
- FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE DANS LE RESPECT DES BESOINS ET DES CARACTÉRISTIQUES DE CHAQUE ÂGE.
- FAVORISER L'ACQUISITION DE TECHNIQUES, DE COMPÉTENCES NOUVELLES.
- ÉDUIQUER À LA TOLÉRANCE, AU RESPECT MUTUEL, À LA SOLIDARITÉ.

#### IV) Les valeurs transmises dans le projet pédagogique



#### V) Les objectifs du projet pédagogique

Préambule au projet pédagogique.

Dans une société en mouvement, nous préparerons l'enfant à vivre dans celle-ci sur les bases du socle commun que sont les valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité.

La laïcité participera au développement d'un vivre ensemble harmonieux qui orientera la démarche pédagogique de l' ACLM et de ses activités.

Pour qu'aucun ne soit exclu, la solidarité revendiquée au quotidien par l'équipe d'animation contribuera à l'éducation de tous dans le cadre d'une coopération active.

### **Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité**

- Amener l'enfant à développer son imaginaire.
- Découvrir des nouvelles pratiques culturelles ou sportives.
- Proposer des activités variées et novatrices....

### **Permettre à l'enfant d'être acteur de son temps de loisirs**

- Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide.
- Permettre aux enfants de faire des choix d'activités.
- Etablir ensemble des règles de vie.
- Jeux coopératifs autour de différentes thématiques.
- Temps de concertation avec les enfants en début de semaine.

### **Permettre à l'enfant de s'épanouir à travers la vie collective, quotidienne, et l'activité tout en respectant son rythme de vie.**

- s'adapter au rythme de chaque enfant
- écouter et repérer leurs besoins et les envies de chacun en organisant des temps adaptés à chaque tranche d'âge.
- Aider au moment du repas et du goûter.

### **Renforcer l'autonomie et la responsabilité des enfants sur le temps d'activité et tout au long de la journée**

- Être autonome dans la vie quotidienne du centre (repas, gouters, rangement ...).
- Rendre l'enfant autonome dans l'activité.
- Aménager des espaces où les enfants peuvent évoluer de façon autonome et réaliser une activité seuls.
- Mettre en place des temps d'échange avec les enfants pour favoriser la prise de parole de chacun et la communication entre eux dans un esprit d'équipe.
- L'enfant doit pouvoir faire ses choix d'activités, et proposer des idées: panneaux d'affichage, boîte à idées, réunions d'enfants, ...
- Lors des sorties, responsabiliser les plus grands en leur confiant un plus petit sur les temps de trajet.



## **Amener l'enfant à être respectueux envers les autres, la structure d'accueil et l'environnement naturel.**

- Respect mutuel entre tous les acteurs de l'ACLM
- Développer l'entraide entre les enfants sur les moments de vie quotidienne et dans le déroulement de l'activité
- Explication des règles de base du fonctionnement du centre (règles de sécurité)
- Elaboration de règles en concertation avec les enfants
- Respecter la nature en apprenant à gérer ses déchets en sortie.

## **Permettre à l'enfant de pouvoir s'exprimer**

- Favoriser l'expression des enfants sous différentes formes (temps de parole, artistiques, théâtrales, musique)
- Permettre aux enfants d'extérioriser leurs émotions.
- Création d'une boîte à émotions
- Faire des bilans quotidiens

## **Sensibiliser au respect de l'environnement**

- Mener des actions en faveur du développement durable (jardin, tris, activités avec du matériel recyclable).
- Faire découvrir leur environnement proche (naturel et patrimoine).
- Favoriser les repas et goûters zéro déchet
- Elaboration et confection des goûters par les enfants
- Mise en place du tri des déchets

## VI) Choix pédagogiques

Une démarche pédagogique participative:

le projet pédagogique a été rédigé en collaboration avec tous les membres de l'équipe. Ce projet pédagogique est une base de travail en commun pour permettre à chacun de ses membres de devenir une valeur ajoutée, de le comprendre, de l'investir, de se l'approprier et d'être en capacité de l'évaluer.

Cette démarche doit permettre à chacun d'être force de proposition en ce qui concerne l'organisation de la vie quotidienne et les propositions d'activités avec comme objectif de donner du sens à tout ce qui est proposé.

L'enfant fait le choix de l'activité qu'il souhaite faire, au regard de ce que proposent les animateurs mais peut également choisir de ne faire aucune activité.

Si l'enfant ne veut pas faire l'activité, il sera impliqué autrement.

L'équipe sera activement à l'écoute quant aux propositions d'activités des enfants.

A l'ouverture du centre, l'équipe ne connaît pas les enfants, mais au fur et à mesure que les vacances avancent, l'idée est de prendre en compte les envies et besoins des enfants qui prépareront les activités en collaboration avec les animateurs.

Cette prise en compte favorisera la capacité d'adaptation des animateurs et renforcera l'écoute.

Le travail fourni en amont (programme d'activités) permet d'adapter des activités qui répondent aux demandes des enfants et en lien avec le projet pédagogique.

L'équipe pédagogique a la volonté de réunir tous les enfants autour d'une activité commune par semaine, pour développer la cohésion, l'entraide (des grands et des petits).

## VII) Projet de fonctionnement

### a) Public accueillis :

A "la Ruche", nous accueillons des enfants d'âges différents, allant de 3 à 11 ans :

Les tranches d'âge sont réparties comme cela :

#### **3- 5 ans**

Une tranche d'âge, 3-5 ans, particulièrement égocentrée, le partage et la vie en collectivité sont des notions abstraites.

Le respect des besoins physiologiques est très important à cet âge-là, le repos, les repas...

Les enfants sont facilement plongés dans l'imaginaire, qui doit être utilisé lors des activités jeux.

Leur temps de concentration est court (environ une vingtaine de minutes) les activités doivent être pensées pour ne pas durer trop longtemps.

L'enfant de 3 à 5 ans a besoin des adultes, ils sont encore petits et il est parfois difficile de laisser sa famille pour venir au centre de loisirs, il faut être à l'écoute, rassurant, présent, s'adapter à leur rythme et à leurs émotions.

#### **6-11ans**

Une tranche d'âge vaste qui regroupe :

- 6 - 8 ans :

L'âge auquel la transition entre l'imaginaire et le réel commence à se faire, c'est l'âge où la compétition commence à entrer dans la vie des enfants (sportive), âge auquel la justice commence à prendre de l'importance, différence entre ce qui est "bien" et "mal", les enfants sont curieux.

Besoin de l'adulte comme référent, qui approuve, valorise, regard bienveillant, qui pose et fait respecter un cadre.

- 9-11ans :

Les enfants de cette tranche d'âge aiment discuter, découvrir, comprendre ce qu'il se passe autour d'eux.

Ils ont beaucoup d'énergie et il est possible de proposer des activités sur des temps plus longs, pour eux les règles (de jeux, de vie) sont importantes.

Ils ont besoin de s'identifier à un groupe, à une équipe, l'avis de leur pairs compte beaucoup, ils se comparent.

Ils sont plus autonomes et ont besoin d'être responsabilisés.

L'adulte est là pour donner un cadre sécurisant, il est à l'écoute des besoins et reste un repère important.

Bien que l'écart d'âge entre les plus jeunes (6 ans) et le plus grands (11 ans) de ce groupe soit important, les activités proposées seront pensées et organisées de manière à prendre les caractéristiques spécifiques de chaque tranche d'âge en compte, et à adapter l'activité pour les plus grands, la rendre plus accessible pour les plus petits mais que tous puissent partager la même expérience.

Il en va de même pour les activités communes à tous les enfants, proposées une fois par semaine, visant à développer l'entraide et créer la cohésion du groupe.

### **b) Journée type**

<b>Temps de la journée</b>	<b>3 - 5 ans</b>	<b>6-11 ans</b>
<b>Accueil du matin</b>	<b>8h15-9h15</b>	
<b>Appel, rituels du matin, programme de la journée</b>	<b>9h15-10h15</b>	
<b>Activités du matin</b>	<b>10h15-11h45</b>	<b>10h15-12h00</b>
<b>Repas</b>	<b>11h45 12h30</b>	<b>12h-12h45</b>
<b>Temps calme</b>	<b>12h45-14h15 (sieste)</b>	<b>13h-14h</b>
<b>Activités de l'AM</b>	<b>14h30-16h</b>	<b>14h16h</b>
<b>Goûter</b>	<b>16h15</b>	<b>16h15</b>
<b>Accueil du soir</b>	<b>17h - 18h30</b>	

### **c) Vie quotidienne (temps d'accueil matin/soir, repas, sieste, santé)**

Tous les temps de vie quotidienne sont des moments qui permettent d'échanger avec les enfants, sur ces temps informels il est important d'être à l'écoute, disponible.

#### **Temps d'accueil :**

Les temps d'accueil du matin et du soir sont des moments de transition importants entre les familles et l'équipe pédagogique.

Ce sont des temps d'échange essentiels pour créer un lien de confiance avec les familles.

Ce sont des temps au cours desquels les animateurs, les familles, la directrice peuvent partager des informations au sujet des enfants, faire un débrief de la journée, parler de la journée du lendemain.

L'accueil du matin est un accueil calme, au rythme de l'enfant, c'est également pour se réveiller tranquillement. Il est possible de faire des activités manuelles calmes, jouer à des jeux de société, lire un livre, se faire lire une histoire...il permet d'échanger avec les parents sur le programme et activités de la journée.

L'animateur veillera à respecter le rythme de chacun, il/ elle sera présent pour accueillir les parents, les enfants jouer, créer du lien avec les enfants.

L'accueil du soir , c'est un accueil au cours duquel il est possible de jouer à l'extérieur, jouer à des jeux de société, faire des activités plus calmes, c'est aussi un moment qui peut-être dédié à revenir sur les événements de la journée, parler du ressenti des enfants (c'est également fait pendant le goûter), c'est un moment au cours duquel les animateurs peuvent échanger avec les parents, créer du lien, faire un retour sur ce qui s'est passé tout au long de la journée.

#### Repas (midi) :

Les repas sont fournis par les parents, lors des jours d'activités au centre, il est possible d'amener un repas qui peut être réchauffé, nous avons deux micro-ondes à disposition, ainsi qu'un réfrigérateur.

Pour les sorties prévoir un emballage, support isotherme, pour garder au frais le repas des enfants. (Pour le pique-nique pour les sorties)

#### Goûters :

les goûters sont fournis par le centre de loisirs, ils sont adaptés aux enfants, à la sortie et équilibrés, ils permettent également de faire un retour sur leur journée avec les enfants.

#### Santé:

Notre directrice assurera le rôle d'assistante sanitaire.

En cas d'allergie alimentaire, de problème de santé, les parents se doivent de le signaler dès l'inscription afin qu'un accueil adapté puisse être mis en place.

### Sieste :

Un temps de sieste est prévu pour les enfants de 3 à 5 (6 ans s'ils en ressentent le besoin) et ils ne sont pas obligatoires mais vivement conseillés dans le respect des besoins physiologiques et du rythme de l'enfant.

Aucun enfant ne sera forcé à dormir, dans la limite du respect des besoins physiologiques des enfants, si les animateurs jugent qu'ils ont besoin de dormir, ou à la demande des parents, les enfants seront emmenés en salle de sieste (même s'ils ont plus de 5 ans, c'est une possibilité).

Penser à amener les affaires pour la sieste.

Réveil échelonné en fonction des temps de sieste de chacun, les enfants qui dorment seront réveillés à 14h15, ils ne seront pas réveillés avant.

### d) Sorties et baignades

Dans le respect du projet éducatif, l'objectif est d'organiser au moins deux sorties par semaine.

Lors des sorties, tout l'accueil de loisirs se déplace, animateurs et directrice compris, et les activités seront adaptées aux enfants en fonction de leur âge.

Lors des sorties, les temps de sieste seront remplacés par un temps calme.

Avant chaque sortie, il sera rappelé aux parents l'activité ainsi que ce que les enfants devront avoir avec eux. (pique-nique, tenue adaptée en fonction de l'activité).

Merci de respecter ces indications.

### e) Petit inventaire pour passer une bonne journée à « La Ruche »

- Un sac à dos
- Un pique-nique
- Une gourde
- Une casquette ou un chapeau
- Une crème solaire
- **Une paire de baskets**
- **Un vieux tee-shirt qui servira de tablier pour les activités manuelles**

### **Pour les sorties baignade :**

- Un maillot de bain
- Une serviette
- Des brassards si besoin
- Tee-shirt anti UV
- Une tenue de rechange

**Rappel : Les enfants ne sachant pas nager devront avoir des brassards.**

### **Taux d'encadrement :**

1 animateur pour 5 enfants de - de 6ans dans l'eau, maximum 20 enfants de - de 6ans dans l'eau en même temps encadrés par 4 animateurs.

1 animateur pour 8 enfants de + de 6ans dans l'eau, maximum 40 enfants de + de 6ans en même temps dans l'eau encadrés par 5 animateurs.

Compte tenu de l'effectif de La Ruche, nous mélangerons les tranches d'âge lors des baignades tout en respectant la législation.

**Les déplacements s'effectueront en car.**

### **f) Les programmes d'activité :**

Les programmes d'activités sont envoyés aux parents au plus tard le vendredi de la semaine précédente. Sur ces derniers figurent le thème de la semaine, le nom de l'activité, si c'est une sortie, le lieu de la sortie, l'horaire de départ et l'horaire de retour (varient en fonction de la distance et du type d'activité).

### **VIII) Autres informations :**

#### **a) Les règles non négociables à respecter par les enfants et par les adultes :**

Aucune violence physique, verbale et ou discriminatoire ne sera tolérée dans le cadre de l'accueil de loisirs.

Le reste du cadre de vie et du "bien vivre ensemble" sera établi en collaboration avec les enfants et l'équipe pédagogique au début des vacances et affiché. Celui-ci sera rappelé autant de fois que nécessaire.

## **b) Réunions pédagogiques d'équipe**

Les réunions sont des temps d'échange important, qui permettent à l'équipe pédagogique de partager ses ressentis, ses besoins, des informations, faire un bilan de ce qu'il s'est passé dans la semaine.

Lors de ces temps, chacun doit se sentir libre de prendre la parole. Elles durent 1h et se déroulent en fin de semaine.

C'est également un temps qui sera utilisé pour aborder les activités, sorties de la semaine à venir, de faire un point, un rappel sur différents aspects de la vie quotidienne ou sur des activités spécifiques comme les baignades par exemple.

C'est un temps qui vise à fédérer l'équipe pour avancer tous ensemble, échanger des idées, trouver des solutions.

La transmission des informations importantes concernant les enfants, des événements survenus dans la journée seront abordés tout au long de la semaine.